

De: Pierre Mauduit <mauduitpierre@laposte.net>
Envoyé: mercredi 18 février 2026 10:15
À: ILE-D'ELLE Mairie
Objet: projet d'aménagement de la RD938Ter entre Fontenay-le-Comte et la Charente-Maritime

A Monsieur le maire de L'Ile d'Elle

Monsieur,

Je vous adresse copie de la contribution que je viens de saisir sur le site de l'enquête publique sur le "projet d'aménagement de la RD938Ter entre Fontenay-le-Comte et la Charente-Maritime":

Les projets d'aménagement aux abords de l'Ile d'Elle (85770) :

- Contournement de Marans ;
- Aménagement de la RD 938 Ter ;

font largement l'impasse sur les conséquences de ces projets sur la commune de l'Ile d'Elle. De nombreuses contributions ont déjà montré les préjudices et les problèmes qui vont inévitablement advenir du fait que l'aménagement de la RD 938 Ter a exclu le contournement de l'Ile d'Elle.

Pour ma part je voudrai, en tant qu'ingénieur ayant eu durant ma carrière à la SNCF la responsabilité de la maintenance de nombreux passages à niveau, attirer particulièrement l'attention sur les risques liés au passage à niveau 126 (PN 126) de la ligne Bordeaux – Nantes.

Dans la situation actuelle, lors des week-end et particulièrement lors des grands départs, un bouchon se forme régulièrement sur la RD 138 Ter au feu tricolore du « pont des alouettes » au carrefour avec la RD 137. Ce bouchon peut s'étirer quasiment jusqu'aux abords du lieu-dit « La Mornac » soit sur presque 2.000 mètres.

Lorsque le contournement de Marans sera réalisé, ce bouchon se reportera nécessairement au rond-point qui sera réalisé à proximité du lieu dit « Le gouffre » à proximité du pont franchissant la Vendée. Or ce rond point sera implanté à environ 700 mètres du PN 126. L'encombrement du PN 126 sera alors régulièrement inévitable créant une situation extrêmement accidentogène.

Certains évoquent l'installation de feux tricolore couplés au PN 126 pour éliminer le risque. Ces installations peuvent être efficaces, mais à la condition expresse que lors d'une annonce de train, le dégagement rapide du PN soit assuré en aval. Ça ne sera bien entendu pas le cas dans la situation d'une file bloquée au rond-point puis remontant jusqu'au PN 126, et même au-delà.

Dans le cas d'implantation d'un obstacle à la fluidité du trafic routier en aval immédiat d'un passage à niveau, l'installation de feux tricolore ne résoudra rien. La seule solution ne peut être que de détourner les trafics non strictement locaux. Surtout s'ils sont régulièrement abondants et exceptionnellement considérables.

*L'Ile d'Elle le 18 février 2026
Pierre Mauduit
3 avenue de la gare*

85770 L'Ile d'Elle
06 45 88 51 59

Je me permet de plus d'attirer votre attention sur plusieurs cas que j'ai d'ores et déjà personnellement pu constater lors de la mise en place de circulation alterné pour des travaux aux abords ou sur le pont du gouffre. A plusieurs reprises, lors de mon passage j'ai constaté qu'une file d'attente engageait le passage à niveau 126. Je suis à chaque fois intervenu auprès du chef de chantier. Il est arrivé que je constate ensuite le déplacement des feux routiers en amont du PN 126. Mais pas à chaque fois...

J'avais en son temps, pris personnellement rendez vous avec votre prédécesseur pour l'aviser de ces problèmes. Mais depuis mes paroles se sont sans doute envolées.

Dernièrement je me suis fait klaxonner par un chauffeur de poids lourd pour ne pas m'être engagé alors que la file d'attente remontait jusqu'au PN 126.

Une autre fois revenant de Marans j'ai constaté qu'un poids lourd était immobilisé sur le PN 126 bloqué devant et derrière par la file d'attente. Je me suis arrêté pour lui signaler les dangers que le non respect du code de la route faisait courir. Je me suis fait copieusement insulter.

Puisse ces quelques remarques alimenter votre réflexion.

Enfin je dois vous aviser que conformément aux engagements pris lors de mon départ à la retraite, je me dois d'aviser la direction de la SNCF de tout dysfonctionnement que je pourrai constater.

Veillez agréer monsieur, mes salutations citoyennes.

P.Mauduit

3 avenue de la gare

85770 L'Ile d'Elle

06 45 88 51 59